


Master 2 professionnel « Espace et Milieux »
Promotion 2011-2012

UFR Géographie, Histoire et Sciences des Sociétés
UFR Sciences du Vivant

Université Paris Diderot – Paris 7



Tourisme et agriculture dans le Marais audomarois

Table des matières :

Introduction.....	3
1.Quelle valorisation pour ce territoire marqué par l'eau ?	5
1.1. Le Marais audomarois entre force et fragilité	5
1.2. Un projet co-construit qui cultive les atouts du Marais	7
2.Vers une pratique alternative du tourisme	11
2.1. Impliquer réciproquement les visiteurs et les locaux	11
2.1.1. Permettre aux touristes de vivre le territoire.	11
2.1.2. Impliquer les locaux dans la construction de l'activité touristique	17
2.1.3. Un exemple d'activité touristique fondé sur une application réciproque des acteurs : les circuits découverte.....	24
2.2. Une approche sensorielle et didactique qui s'inscrit dans la démarche expérimentale d'un PNR	30
2.2.1. L'événementiel : l'Eau dans tous ses états	31
2.2.2. Les sentiers	33
Conclusion	36
Bibliographie :	39
Sitographie :	40

Introduction

L'enjeu est de taille : quel sera l'avenir du Marais audomarois ?

Depuis plusieurs siècles, l'économie du Marais audomarois repose sur la production maraîchère. Or, on observe depuis plusieurs années un développement des loisirs et le du tourisme. Ce fait bouscule les usages traditionnels de cet espace : nombre des 56 000 habitants du Marais et des exploitants agricoles ont donc manifesté leur inquiétude face à cette nouvelle situation économique vis-à-vis de leur territoire.

La question est ainsi posée : entre empathie et concurrence, entre activité maraîchère et activités de loisirs et de tourisme, que sera l'avenir des 3 700 ha du marais de l'Audomarois ? Parce qu'il est situé dans le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et parce qu'un marais est un milieu écologique à la fois riche et fragile, la voie préférable est celle de la complémentarité et de la cohérence.

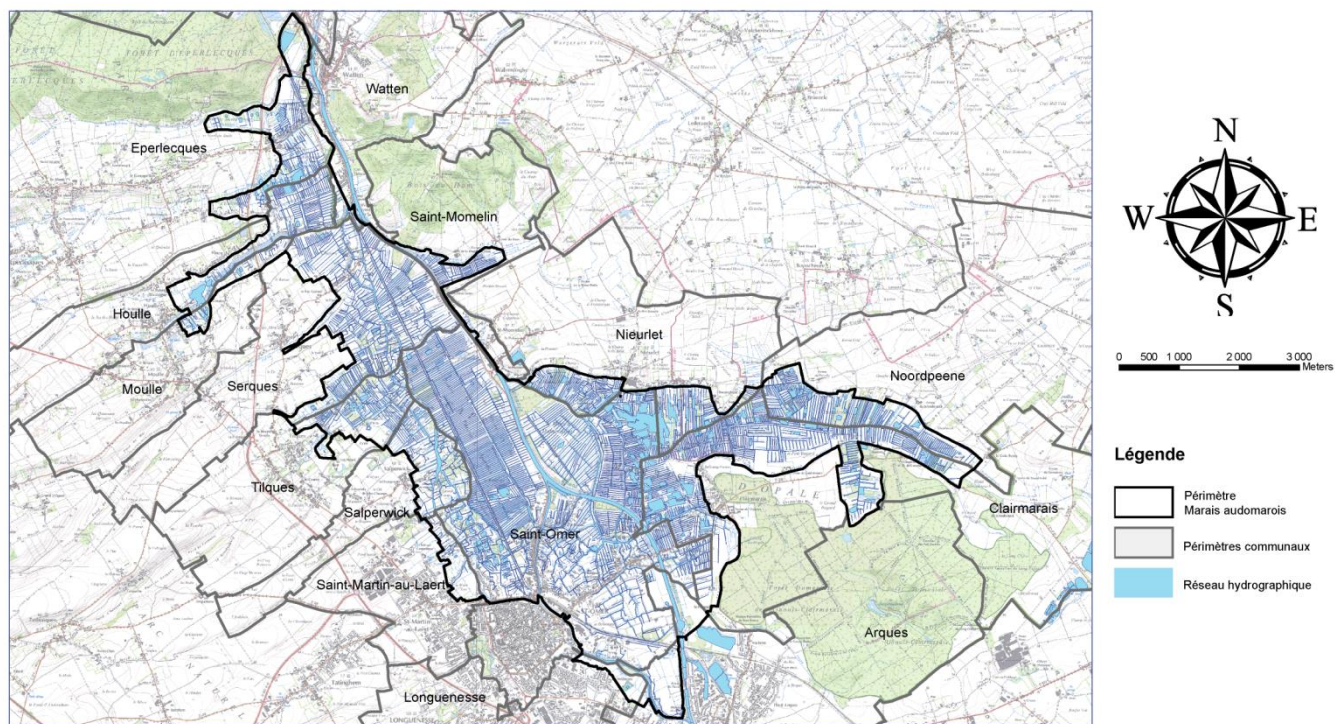


Figure 1 : Carte du Marais audomarois

Cette région constitue le dernier grand marais maraîcher de France, ce qui le singularise. Le maraîchage et l'élevage représentent les principales activités agricoles du Marais audomarois et sont au cœur d'enjeux majeurs dans les domaines économiques, sociaux, paysagers et patrimoniaux. L'agriculture a façonné les paysages du Marais et contribue encore largement à sa morphologie grâce à l'entretien des canaux et au maintien d'un milieu ouvert. L'identité du

Marais repose donc toujours sur l'agriculture et sur les exploitants agricoles malgré les difficultés rencontrées par cette profession au sein de ce milieu contraignant.

Les richesses naturelles et culturelles de ce territoire ont également permis un développement touristique, aujourd'hui en plein essor. Attirés par des lieux historiques voisins (la Coupole à Helfaut, le blockhaus d'Eperlecques) ou par des attraits paysagers (les locations de bacôves ou les visites guidées du Marais), les visiteurs sont de plus en plus nombreux. L'activité de découverte fluviale capte une grande partie du flux touristique : ainsi, les prestataires ISNOR et « Au bon accueil » ont accueilli respectivement 62 998 et 59 109 visiteurs en 2010¹. Ces chiffres témoignent du fort engouement des touristes pour le milieu du Marais.

Les activités agricoles et touristiques sont très peu interconnectées : devant ce constat, le Parc Naturel Régional (PNR) des Caps et Marais d'Opale entend mieux articuler agriculture et tourisme, piliers de ce territoire. Cette étude, commandée par le PNR, vise à établir une plus grande synergie entre ces deux activités. Aujourd'hui, les relations entre le maraîchage et le tourisme sont réduites à quelques haltes sur des parcelles maraîchères dans les circuits des bateliers. Dans ce cadre, l'agriculteur demeure un simple vendeur et les touristes ne sont que des consommateurs passifs sans qu'il y ait de réels échanges personnels ou culturels au profit d'une meilleure coopération entre agriculture et tourisme.

Il serait en effet souhaitable que le tourisme en Audomarois participe à une dynamique durable de ce territoire tout en contribuant à la préservation environnementale de ce milieu remarquable et fragile. A travers les activités proposées et les liens tissés avec des acteurs locaux, les visiteurs pourraient mieux connaître la vie du Marais, s'y impliquer. Ceux susceptibles de nourrir ces relations mutuelles sont aussi bien des prestataires de loisirs que des élus, des résidents et, surtout, des agriculteurs.

Au-delà d'une démarche sectorielle, le tourisme doit s'orienter sur une base éco-responsable et intégrer l'ensemble des acteurs du territoire. Tous les usagers du Marais, notamment les touristes et les agriculteurs, devraient agir ensemble pour la préservation du territoire, c'est-à-dire pour le maintien de l'activité agricole, la préservation écologique du milieu et plus généralement la protection des patrimoines culturels et naturels du Marais audomarois.

Deux constats importants vont guider le présent rapport : en premier lieu, l'eau qui apparaît comme l'élément majeur potentiellement fédérateur de toutes les activités, les acteurs, la vie et l'environnement du Marais. Il est donc essentiel de comprendre son rôle, ses atouts. En second lieu, la localisation dans un PNR amène à une réflexion sur les pratiques et les activités actuelles du Marais. La labellisation « Homme et Biosphère » (MAB) octroyée par l'UNESCO et souhaitée par les gestionnaires, procède de cette même logique et amène, dans le cadre de notre étude, à la question d'un tourisme alternatif.

¹ Source : Observatoire Économique du Tourisme du Pays de Saint-Omer 2010
